

Fin de délégation service public Veolia (affermage gestion eau)

Le contrat d'affermage de la gestion de l'eau avec Véolia s'arrête au 31 décembre 2016. La loi NOTRe prévoit le transfert de compétence « Eau » des communes vers les Communautés de communes au plus tard en 2020 et permet aussi désormais de nouvelles dispositions pour prolonger les contrats de Délégation de Service Public (DSP) pendant cette période.

M. le maire présente les discussions engagées avec VEOLIA pour prolonger le contrat, la décision devant être prise avant la fin de l'année.



Achat du terrain multisports aux communes copropriétaires

M. le Maire rappelle la délibération du 12/06/2015 acceptant l'achat de la parcelle intercommunale appartenant aux 4 communes membres de la Commission syndicale des Biens Paroissiaux, cadastrée ZB 204 B, au prix de 18000 € selon la répartition suivante :

- Palise 1/9 : 2000 €
- Cromary (2/9) : 4000 €
- Thurey le Mont (3/9) : 6000 €
- Moncey (3/9) : 6000 €

Les travaux de réalisation d'un terrain multisports avaient été autorisés dès 2015 à la condition de l'achat du terrain intercommunal par la municipalité en 2016.

Le dossier d'achat est engagé chez Maître VICHARD et un bornage de la parcelle ZB204 b doit être réalisé.

Vie civique

Recensement en mairie

Tous les jeunes Français âgés de 16 ans doivent se présenter à la mairie pour se faire recenser. Le recensement permet de s'inscrire au permis de conduire et aux examens jusqu'à 18 ans. Au-delà, c'est le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté qui sera nécessaire.

Moncey d'Antan

Avec un remerciement particulier aux habitants qui s'associent à cette rubrique en partageant leurs archives.



Associations

FRIJEP (foyer rural)

SORTIE PÉDESTRE LE SAMEDI 9 JUILLET

Départ 10h30 - repas tiré du sac

Renseignements au 03 81 57 81 78 ou 03 81 62 54 46

Cadre de vie

Objets trouvés :

3 trousseaux de clés ont été trouvés dans Moncey et sont à réclamer à la mairie

Info Moncey

Bulletin d'information de la commune de Moncey
N° 131- Juin 2016



Flash Info

Engagement des projets d'investissements :
traversée du village et logements de la Poste

Mairie de Moncey

1, rue Maréchal Moncey
25870 Moncey

Tél : 03 81 57 89 32

Fax : 03 81 57 85 75

Mail : mairiemoncey@wanadoo.fr

La vie au village

Bibliothèque communale

Rappel : De nombreux livres vous attendent (romans, documentaires, bibliographies, BD pour adultes / ados / enfants...).
Adhésion annuelle : 5 € / adulte. Gratuit pour les moins de 18 ans.
Ouverture tous les samedis de 10h30 à 12h00, dans les locaux de la mairie.
Les bibliothécaires se feront un plaisir de vous accueillir et de vous conseiller.

Agence Postale Communale

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h.
Le mardi de 17h à 19h.
Les opérations financières de dépôt et retrait jusqu'à 300€ sont réalisables sur place.
Enveloppes pré-timbrées, colis, etc.
Tél : 03 81 62 56 93



L'Agence Postale de Moncey est sur Facebook : APC Moncey <https://www.facebook.com/apc.moncey/>

Permanences de la mairie

Mardi de 18h à 19h, vendredi de 17h30 à 19h, et samedi de 10h30 à 11h30.
Tél : 03 81 57 89 32
mairiemoncey@wanadoo.fr

La municipalité invite les nouveaux habitants à se présenter en mairie afin de prendre connaissance de toutes les informations utiles et locales.

Toutes idées, suggestions ou informations sont les bienvenues.

Vous pouvez les déposer :
■ sur papier libre ;
■ dans la boîte aux lettres de la mairie ;
■ par courriel.

Vie communale

Reffet de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} avril 2016

Etaient présents : Tous les membres du CM

Comptes de gestion et comptes administratifs 2015

A l'unanimité, le CM approuve les comptes de gestion 2015 de Monsieur le Trésorier (budget principal + budgets annexes) ainsi que les comptes administratifs présentés par Monsieur le Maire.

- Budget communal 2015 : + 142 824,26 €
- Budget Eau 2015 : + 65 189,75 €
- Budget Assainissement 2015 : + 55 174,22 €
- Budget Forêt 2015 : + 16 769,61 €

Vote des taux d'imposition :

Le CM décide (10 voix pour, 1 abstention) de ne pas changer le niveau d'imposition communale par rapport à 2015 :
■ Taxe d'habitation (TH) : 12,87 %
■ Taxe foncière bâti (TFB) : 9,46 %
■ Taxe foncière non bâti (TFNB) : 11,20 %
■ Cotisation foncière des Entreprises (CFE) : 14,22 %

Vote des budgets primitifs 2016 :

Budget Communal :

- Fonctionnement :
- Dépenses : 345 390,00 €
 - Recettes : 345 745,26 €
- Investissement :
- Dépenses : 305 218,93 €
 - Recettes : 305 218,93 €

Budget Assainissement :

- Fonctionnement :
- Dépenses : 79 766,76 €
 - Recettes : 81 337,12 €
- Investissement :
- Dépenses : 65 267,00 €
 - Recettes : 65 270,86 €

Budget Eau :

- Fonctionnement :
- Dépenses : 70 138,41 €
 - Recettes : 70 708,16 €
- Investissement :
- Dépenses : 51 053,00 €
 - Recettes : 51 053,00 €

Budget Forêt :

- Fonctionnement :
- Dépenses : 24 655,00 €
 - Recettes : 24 969,61 €
- Investissement :
- Dépenses : 17 394,50 €
 - Recettes : 17 394,50 €

Tous ces budgets sont votés à l'unanimité.

Choix de l'entreprise pour la réfection du « chemin du Roussot » :

Après délibération, le conseil municipal retient à l'unanimité l'offre économiquement la plus avantageuse (entreprise TP DEMOULIN) pour 10 779,80 € HT et autorise M. le Maire à conclure le marché et à signer tous les documents s'y rapportant.

Reffet de la réunion du Conseil Municipal du 27 mai 2016

Etaient présents :

Tous, sauf Robert Lechat (procuration à Fabien Thernier)

Engagement des travaux de réaménagement du logement de la Poste : choix du maître d'œuvre

Dans le cadre du projet de réhabilitation de deux logements locatifs situés dans le bâtiment de la Poste, M. le Maire présente les honoraires de mission de maîtrise d'œuvre, représentant 12,50 % du coût des travaux, proposés par l'association SOLiHA. Estimation de la mission de maîtrise d'œuvre HT : 20 000 €

SOLiHA propose également une convention d'accompagnement administratif pour la gestion du projet.
Coût de la mission HT : 1 040 €
Coût estimé des travaux HT (AMO comprise) : 189 000 € (dont environ 40% seront subventionnés) pour la création de 2 duplex de 74 m² et 47m² avec réfection de la façade et de la toiture.
Le conseil municipal autorise M. le Maire, par 8 voix pour, 1 contre et 2 abstentions, à

signer avec SOLiHA le contrat et les avenants éventuels pour la maîtrise d'œuvre de ces travaux et la convention d'accompagnement administratif.

Engagement des travaux de la traversée du village : choix du maître d'œuvre

Dans la continuité des travaux réalisés en 2012 dans le centre du village, le nouveau programme concerne l'aménagement de voirie des rues du Maréchal Moncey et Auguste Grange (jusqu'à la place de la gare), ainsi qu'en option, de la rue Charles de Gaulle entre le carrefour et le cimetière. Le projet prévoit également la réfection du réseau d'eau dans la rue du Maréchal Moncey.
Après délibération, l'offre TOPOS est retenue, à l'unanimité, pour la mission d'assistance à maîtrise d'œuvre (AMO) : études, conception de l'aménagement et suivi des travaux.

Coût forfaitaire de la mission d'AMO traversée du village : 14 000 € HT
Coût forfaitaire de la mission d'AMO pour le réseau d'eau : 4 000 € HT
La société TOPOS avait déjà suivi les travaux de la première tranche.



Achat de parcelles forestières : droit de préférence

Le Conseil municipal avait décidé de faire valoir son droit de préférence pour l'achat de parcelles forestières dans le cadre d'une vente par un particulier.
Après discussion avec le vendeur et Maître BIDEAUX, chargée de la vente, le CM, à l'unanimité, décide de l'achat de 2 parcelles, situées Aux Chaux sur la Combe (A27 pour 1a 23ca et A26 pour 4a 63ca) et jouxtant une parcelle appartenant déjà à la commune (A28), au prix de 146,50 €.

Point sur les travaux en cours et à venir

Travaux RD30 :

Le Conseil départemental prévoit des travaux de réfection de la couche de roulement sur la RD30, entre Moncey et Chaudfontaine, fin juin.



Travaux sur le réseau d'eau dans la cour de la Poste :

Les anciennes canalisations en plomb raccordant l'immeuble en fond de cour de la Poste, et la Poste, sont remplacées courant juin.

Mur de rembarde dans le Mont :

Le Conseil départemental a engagé les travaux de réfection du mur de rembarde. Des pierres de taille se sont effritées lors du démontage. Le Conseil départemental a fait réaliser des pierres de remplacement.

Travaux chemin du Roussot :

Les travaux de réfection de voirie seront réalisés début juillet.

Implantation Fibre Haut-Débit Internet :

Un arrêté de permission de voirie a été pris pour permettre les travaux d'implantation des coffrets récepteurs dans la cour de la Poste, d'ici fin juin, avec tranchée et traversée de route pour le raccordement électrique des coffrets. Le réseau fibre est en cours de pose entre Vieilley, Moncey et Thurey-le-Mont.



Pétition contre le projet éolien

M. le Maire présente la pétition reçue de la part de l'Association « Les Doubs amis de la Dame Blanche » regroupant 192 signatures d'habitants de Moncey s'opposant au projet éolien.

1^{er} Feu de la Saint Jean le 25 juin 2016

Le projet est présenté en séance, la municipalité soutenant l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Moncey qui porte cette initiative.

Fête nationale

La traditionnelle cérémonie du 14 juillet aura lieu à 11h, devant le monument aux morts. Un vin d'honneur sera offert dans la cour de l'école.
Les municipalités de Moncey et Venise vous convient au feu d'artifice qui sera tiré depuis le lagunage à partir de 22h30.
Restauration proposée par le FRIJEP à partir de 19h.

Civisme

Les horaires de tonte et d'utilisation de moteurs thermiques sont les suivants :

- **Semaine :** de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- **Samedi :** de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- **Dimanche et jours fériés :** de 10 h 00 à 12 h 00

Chiens bruyants et déjections canines

Les propriétaires de chiens sont priés de faire en sorte que leurs fidèles compagnons ne deviennent pas les ennemis de leurs voisins...